

# RECRUTEMENT

POSTE : **DELEGUE(E) REGIONAL(E) ADJOINT(E)**

TERRITOIRE : **Ile de France**

Il devra être pourvu au 01/04/2020

► *Le poste de Délégué(e) Régional(e) Adjoint(e) de l'ANFH IDF sera prochainement vacant.  
Grille de rémunération groupe D : emploi de Délégué*

■ Ce poste est ouvert :

- par voie de détachement aux fonctionnaires de catégorie A ou B
- aux agents contractuels de la fonction publique appartenant à un grade de niveau catégorie A ou B
- aux salariés de l'ANFH
- aux cadres du secteur privé ayant une expérience dans le domaine de la formation professionnelle et du développement des compétences

*Toutefois, un salarié d'une délégation ne peut être candidat au poste de Délégué de cette même délégation.*

- Il concourt à la gestion de la délégation régionale conformément aux valeurs de l'association.
- Il participe à la coordination et l'animation de l'équipe.
- Il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des projets politiques définis par les instances nationales et régionales de l'association.
- Il prend part à l'identification des besoins et assure un rôle de conseil auprès des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 et de leurs personnels.
- Il veille, dans sa région, au respect des dispositions législatives et réglementaires et à l'application des règles et procédures définies par les instances nationales, régionales et la Direction.
- Il participe à la représentation de l'ANFH auprès des organismes régionaux.
- Il prend les initiatives utiles à l'accomplissement de ses missions et apporte conseils et propositions au siège national et aux instances.

■ Cette fonction nécessite dynamisme et motivation, connaissances approfondies et expérience professionnelle dans le domaine de la gestion :

- budgétaire et financière
- administrative
- de la politique et de l'ingénierie de formation
- des ressources humaines
- de projet

Rémunération prise d'emploi (de 45 000 € à 62 000 €) en fonction de l'expérience professionnelle

**Les candidats doivent obligatoirement constituer un dossier-type de candidature  
(à défaut, la candidature ne sera pas recevable)  
à demander, par téléphone, auprès du secrétariat de la Direction générale de l'ANFH  
(Priscilla BENICHON ☎ 01 44 75 68 55) et à retourner, par voie électronique UNIQUEMENT,  
à [p.benichon@anfh.fr](mailto:p.benichon@anfh.fr) au plus tard le 14 février 2020.  
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'ANFH ([www.anfh.fr](http://www.anfh.fr))**